

Sanofi a l'intention de céder sa participation au capital de Regeneron ; leur collaboration en cours reste inchangée

PARIS - Le 25 mai 2020 – Sanofi annonce aujourd'hui son intention de céder sa participation au capital de Regeneron (NASDAQ: REGN) par voie d'offre publique et de rachat d'actions par Regeneron. L'offre publique et le rachat d'actions n'auront aucun impact sur la collaboration en cours entre Sanofi et Regeneron.

Un supplément de prospectus provisoire relatif à l'offre sera déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. Sanofi détient actuellement 23,2 millions d'actions ordinaires de Regeneron, soit une participation d'environ 20,6 %.

Regeneron a accepté de racheter pour 5 milliards de dollars de ses actions à Sanofi, sous réserve de la finalisation de l'offre publique. A l'issue de l'offre et du rachat d'actions de Regeneron, Sanofi détiendra environ 400 000 actions ordinaires de Regeneron, que l'entreprise conservera en soutien de sa collaboration actuelle avec Regeneron¹.

« La collaboration entre Sanofi et Regeneron a été l'une des plus productives du secteur pharmaceutique. Elle a permis de créer de la valeur pour nos deux entreprises et surtout, de développer cinq médicaments d'importance majeure pour les patients. Sanofi s'engage à poursuivre sa collaboration avec Regeneron qui s'inscrit toujours pleinement dans notre stratégie globale. Cette décision a été prise en parfait alignement avec Regeneron », a déclaré Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi. « Cette décision de céder notre participation est cohérente avec notre volonté de renforcer la création de valeur pour nos actionnaires. Nous sommes convaincus que cette opération permettra de soutenir l'exécution de notre stratégie d'innovation et de croissance. »

Une fois l'offre publique et le rachat d'actions finalisés, la participation de Sanofi au capital de Regeneron cessera d'être comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence. Après retraitement de son résultat net des activités (indicateur non-GAAP) publié antérieurement et le changement de sa définition en vue d'exclure la comptabilisation de sa participation dans Regeneron, le BNPA des activités de Sanofi devrait croître d'environ 5% en 2020 à taux de change constant, comparé à un BNPA des activités retraité de 5,64 euros en 2019, conformément aux perspectives financières indiquées par Sanofi pour l'année en cours.

¹ Les banques coordinatrices disposeront d'une option pour acheter jusqu'à 10% supplémentaires des actions de Regeneron vendues dans le cadre de l'offre publique. Cette option expirera 30 jours après l'offre publique.

La collaboration clinique et commerciale fructueuse entre les deux entreprises remonte à 2003 et aura permis d'aboutir à la création de cinq traitements approuvés à ce jour – d'autres candidats étant actuellement en développement clinique. Sanofi est entré au capital de Regeneron en 2004. La décision de Sanofi de céder ses actions ordinaires de Regeneron a été prise en consultation avec Regeneron et la structure envisagée permettra aux deux entreprises de réaliser leurs objectifs respectifs.

Cette opération a été approuvée par les conseils d'administration de Sanofi et de Regeneron.

L'offre publique sera lancée simultanément aux États-Unis et à l'international par l'intermédiaire de banques coordinatrices pilotées par BofA Securities et Goldman Sachs, coordinateurs globaux de l'opération et teneurs de livre.

Les actions proposées au public le sont conformément à la déclaration d'enregistrement (incluant le prospectus de base) déposée par Regeneron auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (la «SEC»). Un supplément de prospectus préliminaire concernant et décrivant les conditions de l'offre sera déposé par Regeneron auprès de la SEC et sera disponible sur le site internet de la SEC à l'adresse www.sec.gov. Le prospectus et le supplément de prospectus seront également disponibles sur simple demande en contactant : (1) BofA Securities par voie postale à l'attention de Prospectus Department, NC1-004-03-43, 200 North College Street, 3rd Floor, Charlotte, NC 28255-0001, ou par courriel à dq.prospectus_requests@bofa.com (2) Goldman Sachs & Co. LLC par voie postale à l'attention de Prospectus Department, 200 West Street, New York, New York 10282, ou par téléphone au 1-866-471-2526, ou par courriel à prospectus-ny@ny.email.gs.com.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne participe pas d'une offre de titres ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de titres. Ni ce communiqué de presse ni les informations qu'il contient ne constituent une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation de vente ou d'achat de titres dans aucune juridiction.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Relations Médias

Quentin Vivant

Tél.: +33 (0)1 53 77 46 46

mr@sanofi.com

[Relations Investisseurs

Felix Lauscher

Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45

ir@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2019 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2019 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.